

FORMATION

Diplôme scolaire obtenu :

Date :

Diplôme universitaire obtenu :

Date :

Autres (précisez) :

- Diplômes Jeunesse et Sports :

BEES 1 obtenu en

option :

BPJEPS obtenu en

mention :

Autres (précisez) :

- Diplômes Fédéraux Handball :

Animateur de handball

Entraîneur régional

Entraîneur Interrégional - mention :

Entraîneur Fédéral - mention :

Arbitre - grade :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES et/ou BENEVOLES

Missions	Années	Employeur	Statut (bénévole/salarié)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dossier à retourner par mail aux adresses ci-dessous avant la date figurant sur la 1^{ère} page
- Dates des tests de sélection
 - Session 1 : le 17/06/2022 en visioconférence
 - Session 2 : le 30/11/2022 en présentiel à la **Ligue de Bretagne de Handball (Rennes)**
- Date du positionnement : les 1^{er} et 2 décembre 2022 sur rdv

Contacts :

Renseignement pédagogique :

M. Pierre Dubois – 07 57 49 22 82

5300000.pdubois@ffhandball.net

Renseignement administratif :

Mme Christine BORNLY – 02 97 76 37 32

5300000.cborny@ffhandball.net ou 5300000.formation@ffhandball.net

*

A JOINDRE AU DOSSIER – à nous adresser par mail

Une photo d'identité (*à insérer en 1^{ère} page*)

Photocopie recto/verso de votre carte d'identité

Pour les ressortissants étrangers (*hors Union européenne*), le titre de séjour en cours de validité

Photocopie de votre attestation de sécurité sociale

Photocopie de l'assurance en responsabilité civile

Photocopie de la licence Handball de la saison en cours

Photocopies de vos diplômes (scolaires, universitaires et/ou fédéraux).

Photocopie de votre AFPS ou PSC1 (prévention et secourisme)

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'1 an

Attestation d'honorabilité (ci-dessous à compléter)

Le règlement des frais de dossiers (90 €), chèque à l'ordre de la LBHB à envoyer par courrier ou par virement à la LBHB

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

ATTESTATION D'HONORABILITÉ

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et être en règle vis-à-vis de l'article L212-9 du code du sport :

« En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il a fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions. »

Fait à,

Le

Signature :

EXIGENCES PRÉALABLES A L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus,
- être licencié à la FFHANDBALL tout au long de sa formation,
- être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou diplôme équivalent
- être titulaire du module 2 du certificat 1 « assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain » du Titre IV, ou être titulaire du BP Sports collectif mention Handball ou BEES, ou être titulaire de l'entraîneur régional de handball, ou Avoir une expérience de joueur de 150 matches professionnels en LNH / LFH ou 20 sélections nationales en EDF A, ou avoir une expérience de 50 matches dans les 4 dernières saisons comme entraîneur responsable d'équipe au niveau national 3, Pré-national, championnat de France -18 en France
- Justifier des conditions de l'alternance dans le championnat de Pré-national à Nationale 2 à minima ou dans une structure fédérale du PPF (Pôles espoirs, sélections ligues et/ou comités, Centre de formation de Club Professionnel)

DÉROULEMENT DES TESTS DE SELECTION

L'entrée en formation, le cas échéant, est conditionnée par la réussite aux tests de sélection comprenant :

- **ECRIT** (45 minutes maximum) :
Portant sur une problématique Handball (à partir d'une séquence vidéo de 5mn) permettant d'apprécier les capacités d'expression écrite ainsi que la capacité à organiser ses idées. Le candidat devra s'appuyer sur son expérience personnelle d'animation et d'entraînement et de pratique. Cette épreuve est notée sur 10 points.
- **QCM** (25 minutes maximum) :
50 questions portant sur les aspects propres à l'activité handball : Réglementation/Sécurité – Activités du Handball – Organisation fédérale – Métier d'entraîneur de handball.
Cette épreuve est notée sur 10 points.
- **ENTRETIEN** (20 minutes maximum) avec le jury d'épreuves, à partir de l'écrit rédigé par le candidat, de son QCM, portant sur son expérience personnelle d'animation et de pratique, permettant d'apprécier ses motivations, ses aptitudes à suivre l'ensemble de la formation, ainsi que ses capacités d'expression orale. Cette épreuve est notée sur 20 points.

L'épreuve totale des tests de sélection est notée sur 40 points. Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne de 20/40 pourront être admis en formation, sous réserve du nombre de places disponibles.